



DÉCLARATION DE NAIROBI SUR LES SERVICES DE VULGARISATION ET DE CONSEIL

Nous, plus de 400 participants comprenant des professionnels de la vulgarisation des secteurs public et privé et des organisations de la société civile, des agriculteurs, des décideurs politiques et des représentants de la communauté de recherche et de développement, du milieu universitaire, du secteur privé, des organismes donateurs, des institutions financières et des médias de 75 pays, avons participé à Nairobi, au Kenya, du 15 au 18 novembre 2011, à une conférence internationale intitulée « *Innovations dans les services de vulgarisation et de conseil: Mettre les connaissances au service des politiques et des actions en faveur de l'alimentation et des moyens de subsistance* ».

RECONNAISSANT :

- que l'agriculture à petite échelle et l'agriculture familiale sont les contributeurs principaux à la production agricole dans la plupart des pays en développement et ont, par conséquent, un rôle essentiel à jouer dans la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire et nutritionnelle, dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration des moyens de subsistance, et dans la lutte contre le changement climatique ;
- que dans des systèmes d'innovation dynamiques, la vulgarisation joue un rôle indispensable de facilitateur et d'intermédiaire entre, d'une part, les prestataires de services et les organismes d'appui et, d'autre part, les petits exploitants agricoles et les autres entrepreneurs, notamment les femmes et les jeunes ;
- que des services de vulgarisation et de conseil efficaces contribuent à renforcer la capacité des petits exploitants agricoles à tirer profit des opportunités réalistes et rémunératrices à travers l'accès aux connaissances, au crédit, aux marchés et autres services connexes ;
- qu'une coalition d'acteurs du secteur privé, du secteur public et de la société civile au niveau national, régional et international s'avère nécessaire pour revitaliser et moderniser les services de vulgarisation et de conseil en vue d'appuyer le processus d'innovation dans le secteur de l'agriculture.

NOTANT :

- que la conférence a suscité beaucoup d'intérêt, mobilisé de nombreux acteurs et démontré la nécessité de développer davantage les services de vulgarisation et de conseil dans le cadre de l'agenda du développement agricole mondial ;
- que, en réponse au désarroi causé par le sous-investissement dans les services de vulgarisation et de conseil, les professionnels de la vulgarisation, les associations paysannes, les chercheurs, les décideurs politiques et les partenaires du développement tentent d'élaborer des solutions imaginatives pour redonner vie à la vulgarisation ;

- qu'une pléthore de politiques, de stratégies et d'initiatives orientées vers la demande, spécifiques au contexte, prenant en compte l'équité hommes-femmes et intelligentes face au climat, sont en train de voir le jour ;
- que ces multiples politiques, stratégies et approches ne sont pas encore parvenues à l'impact souhaité sur les secteurs agricole et rural ;
- que des changements politiques et institutionnels s'avèrent plus que jamais nécessaires afin d'offrir des opportunités réalistes et rémunératrices aux petits exploitants agricoles ;
- que le financement national des services de vulgarisation et de conseil demeure faible et variable ;
- que le regain d'intérêt suscité tant au niveau national, continental qu'international et les engagements pris pour accroître les investissements dans l'agriculture constituent une opportunité unique de mettre en place des services de vulgarisation et de conseil axés sur les besoins des agriculteurs, participatifs, bien financés, guidés par la demande et performants.

AFFIRMANT :

- la nécessité de mettre en place des politiques, stratégies et initiatives nationales de vulgarisation agricole qui soient inclusives, spécifiques au contexte et contribuent à la réalisation des objectifs de développement au niveau national, continental et international ;
- la nécessité d'un renforcement des capacités, d'une meilleure coordination et d'un plus grand professionnalisme dans les services de vulgarisation et de conseil ;
- la nécessité d'améliorer l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), à la fois nouvelles et anciennes, ainsi que d'un engagement des médias à accroître la portée et l'impact des services de vulgarisation et de conseil.

NOTANT ÉGALEMENT QUE :

- l'incapacité à clarifier les rôles et les responsabilités des différents acteurs et prestataires de services, mais aussi à mettre en place des mécanismes de collaboration, pourrait compromettre l'efficacité des services de vulgarisation et de conseil et avoir des conséquences néfastes pour l'agriculture, le développement des zones rurales, l'agriculture familiale et les petits exploitants agricoles, notamment chez les femmes et les jeunes.

NOUS APPELONS L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES, Y COMPRIS LES GOUVERNEMENTS, LES PROFESSIONNELS DE LA VULGARISATION, LES ASSOCIATIONS PAYSANNES, LES ORGANISMES RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX, LE SECTEUR PRIVÉ, LA SOCIÉTÉ CIVILE, LES PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT AINSI QUE LES DONATEURS, À UNIR LEURS FORCES POUR :

- Élaborer, de manière participative, des politiques et des stratégies claires en matière de services de vulgarisation et de conseil, et mettre en place des mécanismes de coordination et d'assurance qualité.

- Plaider pour un financement accru dans le cadre des budgets nationaux, définir et instaurer des mécanismes de financement public, privé et par les donateurs garantissant la durabilité, le partage des risques et une utilisation efficace des fonds alloués afin d'offrir des services de qualité guidés par la demande.
- Promouvoir et faciliter le renforcement continu des capacités, l'apprentissage et la prospective, ainsi qu'un usage plus large des TIC et des médias, qui prennent en compte la dimension culturelle et la question du genre dans la prestation des services de vulgarisation et de conseil, de sorte que des millions de petits exploitants agricoles voient leur position renforcée tout au long de la chaîne de valeur.
- Développer et mettre en œuvre des processus participatifs de suivi-évaluation, d'évaluation d'impact et de recherche en matière de vulgarisation afin de promouvoir l'apprentissage, la responsabilité, l'efficacité et l'autonomisation.

La coalition de partenaires établie lors de la conférence demeure engagée à promouvoir et mettre en place des services de vulgarisation et de conseil efficaces en faveur du développement agricole et rural.

Les participants appellent donc les organisateurs de la conférence à continuer d'offrir, à différents niveaux, des plates-formes permettant aux professionnels de la vulgarisation, aux chercheurs et aux exploitants agricoles de se réunir, d'échanger et de mobiliser leurs connaissances et leurs ressources – terres, eau et ressources génétiques – au service de la sécurité alimentaire dans le monde.

Datée du 18 novembre 2011